

SAINT-THURIEN, le 18 février 2025

## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

**Mercredi 26 février 2025 à 18 h.30**

Ordre du jour :

- 1°) Tarifs publics communaux 2025 : club-house,
- 2°) Convention de partenariat avec le SDIS : accueil des enfants des sapeurs-pompiers sur les temps périscolaires,
- 3°) Sanitaires publics : approbation projet et plan de financement,
- 4°) Aire de jeux : approbation projet et plan de financement,
- 5°) Aérodrome Bretagne Atlantique : adoption des nouveaux statuts,
- 6°) Cyclone Chido – solidarité avec la population de Mayotte : don,
- 7°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Christine KERDRAON.

### Séance du ~~16~~ février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit février, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER et Elodie PEINTUREAU.

Absents excusés : Fabienne LE GALL et Guillaume LOUVET (a donné pouvoir à Elodie PEINTUREAU).

Absent : Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Elodie PEINTUREAU.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

## Délibération du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

20250103

### Objet : Sanitaires publics Approbation du projet et du plan de financement Demandes de subventions

Madame le Maire présente le projet d'installation de sanitaires publics à proximité du préau sportif Rue du Poulou à SAINT-THURIEN. Le projet consiste à installer un module sanitaires habillage en bois avec dalle béton intégrée et une toiture plate comprenant un WC PMR avec lavage et désinfection automatiques de l'assise, un lave-mains automatique et lavage du sol. Les raccordements aux réseaux d'eau potable, usées et pluviales ainsi qu'au réseau électrique sont à réaliser.

Le coût des travaux est estimé à 35 547.75 € HT. Elle indique que ceux-ci sont susceptibles d'être éligibles à la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) versée par l'Etat et à une aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Pacte 2030 – volet 1 ».

Elle présente le projet de plan de financement qui s'établit comme suit :

- Coût des travaux HT	35 547.75 €
- Subventions sollicitées :	28 438.00 €
<input type="radio"/> Etat (DETR 40 %)	14 219.00 €
<input type="radio"/> Conseil Départemental (40 %)	14 219.00 €
- Autofinancement	7 109.75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet d'installation de sanitaires publics à proximité du préau sportif,
- approuve le plan de financement proposé et autorise le Maire à solliciter une aide financière :
  - auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 14 219 €,
  - auprès du Conseil Départemental au titre du Pacte Finistère 2030 – Volet 1 à hauteur de 14 219 €.

Fait à SAINT-THURIEN, le 27 février 2025  
Le Maire,

Christine KERDRAON.

